



Révision du Plan Local d'Urbanisme

Livret 3.1 | REGLEMENT GRAPHIQUE
Pièce 3.1.1 | Plan de la commune

Arrêt du PLU en conseil municipal - 11 juillet 2023
Approbation du PLU en conseil municipal - 23 septembre 2024
version pour approbation au 23 septembre 2024

<p>Limites de zones</p> <ul style="list-style-type: none"> Limites de zones Ua Ub AUb A Atvb Ntvb NI 	<p>Prescriptions graphiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Emplacement réservé Orientations d'aménagement et de programmation Eléments de patrimoine à protéger au titre du L.151-19 CU Changements de destination <p>Eléments de protection environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue - Haies à protéger au titre du L.151-23 CU Zones humides au titre du L.151-23 CU <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> Enveloppe des servitudes PM1 (tout PPRN) 	<p>N</p>
<p>Cadastre</p> <ul style="list-style-type: none"> Limite communale Bâti manquant sur le cadastre graphique (dessiné manuellement) Bâti Limites parcellaires 	<ul style="list-style-type: none"> Cours d'eau, Etangs et Lacs Cimetière Limites ne formant pas parcelles Piscine 	
<p>Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ©2024 Le cadastre et les zones soumises aux risques naturels ne sont présentés qu'à titre informatif</p>		
<p>0 200 400 600 800 m</p>		

Réalisation : EllipSIG, 2024

Credit photo de couverture : Christophe Prunet-Boland -2020

